

Toutes les informations
de l'EPTB Sèvre Nantaise
sur votre smartphone
en flashant ce code



BASSIN
VERSANT
DE LA
SÈVRE NANTAISE

Ensemble, participons

À LA GESTION DE L'EAU ET À LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Conception - Imprimé par l'imprimerie Belz - IMPRIMERIE BELZ - 06/14 | Ref. EPT004

BASSIN
VERSANT
DE LA
SÈVRE NANTAISE

Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise
eptb@sevre-nantaise.com | www.sevre-nantaise.com
Tél : 02 51 07 02 13 | Fax : 02 51 46 28 81

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Amélioration de la qualité
des milieux aquatiques



Valorisation
de la ressource en eau
et des milieux aquatiques



Organisation
et mise en œuvre



Amélioration
de la qualité de l'eau



Gestion quantitative
de la ressource en eau
superficielle



Réduction du
risque d'inondation



LES ENJEUX

L'EPTB Sèvre Nantaise s'appuie sur les enjeux du SAGE

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification stratégique à l'échelle du bassin versant. Son objet est la recherche d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il est adopté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et approuvé par arrêté préfectoral.

Une reconnaissance des EPTB inscrite dans la loi

Les EPTB sont reconnus dans la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques, comme acteurs officiels de la politique de l'eau. Au nombre de 37, ils interviennent dans trois domaines : l'eau, l'environnement et le patrimoine.

Les traits caractéristiques des EPTB : ce sont des groupements de collectivités.

Leur périmètre d'intervention correspond à l'ensemble d'un bassin ou d'un sous bassin hydrographique.

L'objectif est de faciliter la gestion équilibrée en eau et notamment la prévention des inondations, l'entretien et la restauration des cours d'eau, la protection des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'EPTB Sèvre Nantaise, reconnu établissement public territorial de bassin, comprend les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée ainsi que les collectivités gestionnaires de cours d'eau, notamment les syndicats de rivière.

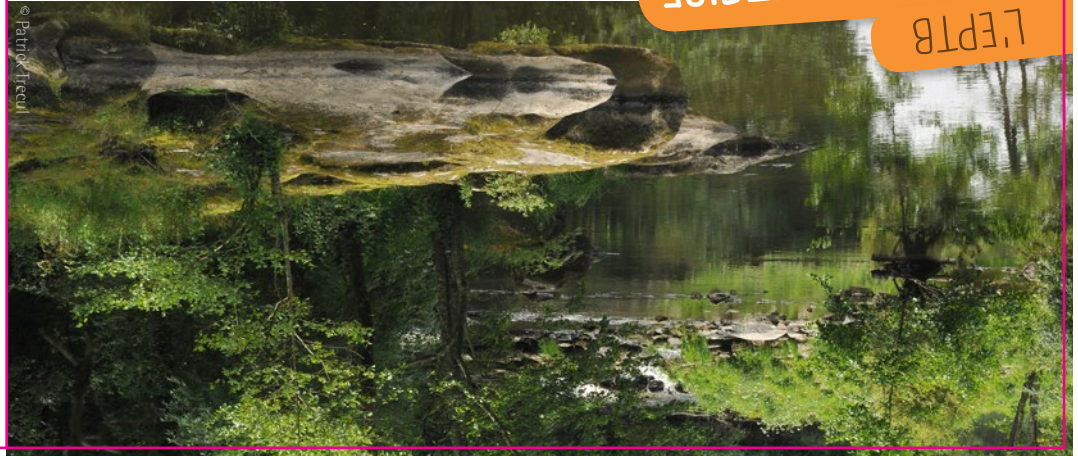
L'EPTB Sèvre Nantaise veille au maintien et au développement d'une cohérence de la gestion de l'eau du bassin versant. Des sources jusqu'à la confluence avec la Loire, il assure un rôle de coordination, d'animation, d'information, de conseil pour l'ensemble des acteurs de l'eau, notamment les collectivités membres. Dans ce cadre, il co-construit des programmes d'actions avec ces partenaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Syndicat mixte Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise succède à l'Institution interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise créée en 1985.

Animateur DE LA STRATÉGIE LIÉE À LA GESTION DE L'EAU

SÈVRE NANTAISE

L'EPTB



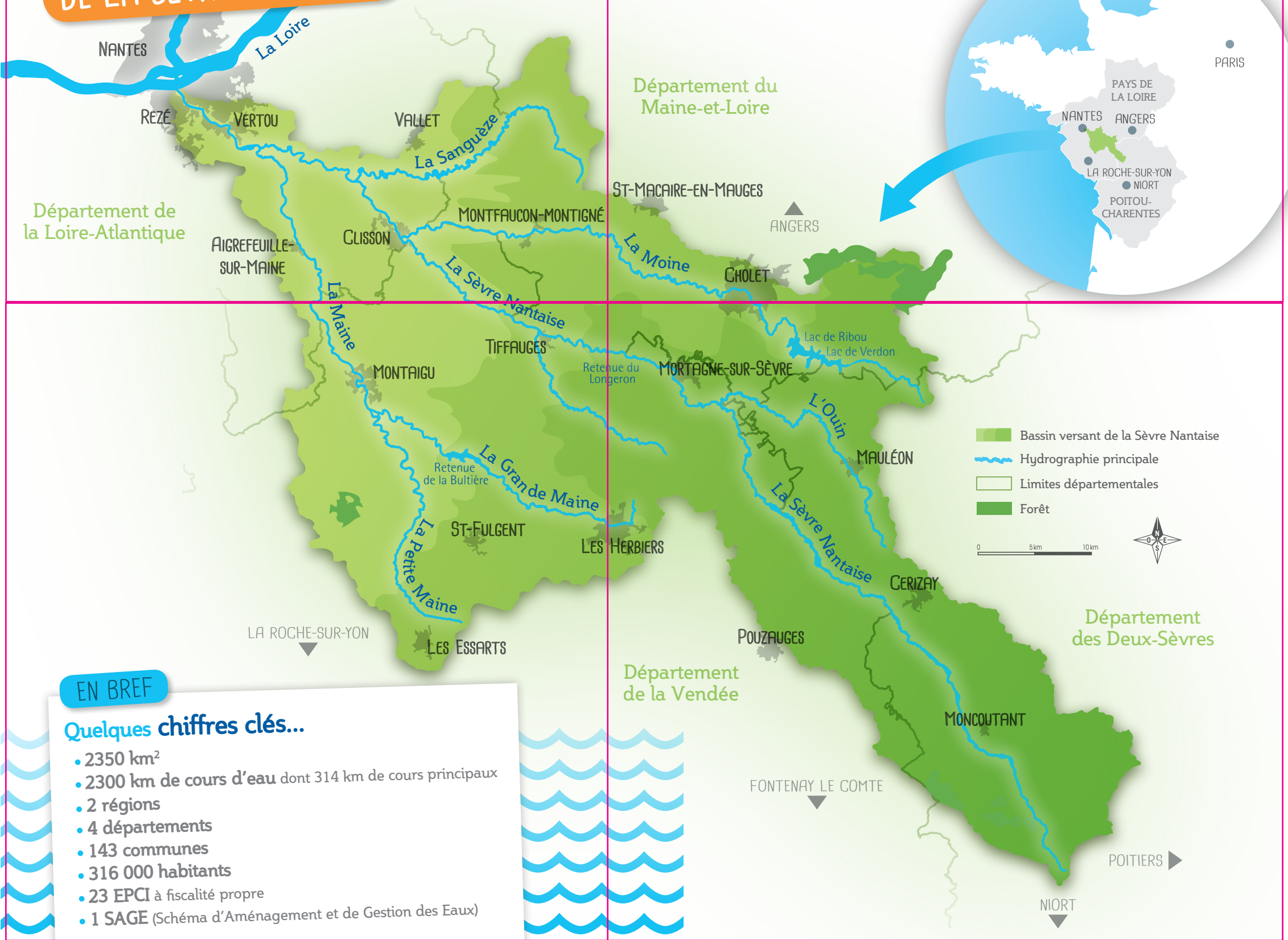


LE BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE

Plus particulièrement, l'EPTB est chargé de :

- Fédérer les acteurs du bassin versant
- Lutter contre les pollutions
- Entretien et restaurer les milieux aquatiques
- Prévenir les inondations
- Valoriser le patrimoine
- Informer, sensibiliser et communiquer

L'EPTB Sèvre Nantaise est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). À ce titre, il est chargé de son secrétariat, de son animation ainsi que de la maîtrise d'ouvrage d'études pour accompagner à sa mise en œuvre.



- Bassin versant de la Sèvre Nantaise
- Hydrographie principale
- Limites départementales
- Forêt



EN BREF

Quelques chiffres clés...

- 2350 km²
- 2300 km de cours d'eau dont 314 km de cours principaux
- 2 régions
- 4 départements
- 143 communes
- 316 000 habitants
- 23 EPCI à fiscalité propre
- 1 SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)